



## Communiqué de presse

### Les Caisses d'Épargne lancent le FCP *HOLOGRAM 2*

Paris, le 11 février 2010

Le réseau Caisse d'Épargne lance la commercialisation d'Hologram 2, un nouveau fonds commun de placement d'une durée de placement maximale de 6 ans. Un mécanisme d'échéance anticipée permet de servir une performance prédéterminée en cas d'évolution positive selon la performance de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50. L'originalité de ce fonds est de proposer une sortie anticipée et une performance même en cas de baisse de l'indice limitée à -10% par rapport à son niveau d'origine. Le capital n'est pas garanti à l'échéance. Disponible dans certaines Caisses d'Épargne, la période de souscription s'étend du 11 février au 19 mai 2010 avant 12h30.

#### Objectif de performance

**Hologram 2** appartient à la catégorie des « fonds à formule »<sup>1</sup>.

Son objectif est de permettre au porteur de recevoir à l'une des dates d'échéances anticipées (prévues dans le prospectus<sup>2</sup>) ou à la date d'échéance maximum (soit le 19 mai 2016) :

- La valeur liquidative de référence, hors commission de souscription, majorée de 14 %, 21 %, 28 %, 35 % ou 42 % (soit un rendement actuariel de 6,72 %, 6,54 %, 6,36 %, 6,18 % ou 6,02%).

Ces performances dépendent de la date de constatation<sup>3</sup> de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 prise en compte.

Ces objectifs de performances peuvent être réalisés si :

- L'indice ne baisse pas de plus de 10%,
- ou s'il est en hausse, par rapport à son niveau d'origine.

Sinon, le porteur pourra percevoir, à la date d'échéance finale le 19 mai 2016 :

- La valeur liquidative de référence diminuée de la baisse de l'indice, hors commission de souscription, si le 12 mai 2016, l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 baisse de plus de 50% par rapport à son niveau d'origine. **Le porteur prend alors un risque en capital.**
- ou uniquement la valeur liquidative de référence, hors commission de souscription, si le 12 mai 2016, l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 a baissé de plus de 10% mais n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau d'origine.

La durée de la formule (et donc la durée de placement) ainsi que le taux de rendement sont conditionnés à la performance de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 et sont donc identiques pour tous les porteurs. La valeur liquidative de référence est égale à la valeur liquidative la plus élevée calculée du 11 février 2010 au 20 mai 2010.

<sup>1</sup> Classification AMF.

<sup>2</sup> 24 mai 2012, 23 mai 2013, 22 mai 2014 et 21 mai 2015.

<sup>3</sup> 18 mai 2012, 16 mai 2013, 15 mai 2014, 15 mai 2015 et 12 mai 2016.



## Absence de garantie du capital

Bien que le capital ne soit pas garanti, si l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50 ne baisse pas de plus de 50% à la date de constatation finale, le porteur est assuré de récupérer au minimum, à l'échéance maximum de la formule le 19 mai 2016, la valeur liquidative de référence (hors commission de souscription). La valeur liquidative de référence est également garantie intégralement, aux dates d'échéances anticipées, en cas de réalisation de la formule par anticipation.

## Durée de la formule

La durée de la formule est de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans ou 6 ans soit du 20 mai 2010 au 19 mai 2016 maximum selon la performance de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50.

La commission de rachat est nulle en cas d'échéance anticipée, prévue par la formule (dates d'échéances anticipées). Toute demande de rachat de parts avant l'une des échéances anticipées ou à l'échéance maximum est possible mais à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là (une commission de rachat maximale de 4% sera alors due).

## Illustrations du mécanisme de la formule

Différents scénarii (favorable, intermédiaire, défavorable) sont présentés dans le prospectus simplifié.

## Le profil de l'investisseur

Ce fonds s'adresse à une clientèle avertie qui souhaite être exposée sur les marchés actions, qui en connaît les risques de perte en capital puisque la protection offerte est dépendante de l'évolution de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50.

### Les caractéristiques

- **Commission de souscription maximale** jusqu'au 19 mai 2010 avant 12h30 : 2,5 % (non acquis au fonds)
- **Commission de rachat maximale** à compter du 19 mai 2010 après 12h30 : 4 % (dont 2% acquis au fonds)
- **Frais de gestion maximum** : 2% TTC (valeur liquidative de référence par le nombre de parts)
- **Eligibilité** : compte-titres ordinaire, contrat multi support d'assurance vie (dans ce cas des frais de gestion, liés aux contrats d'assurance vie, sont dus annuellement) et plan d'épargne en actions
- **Période de souscription** : du 11 février 2010 au 19 mai 2010 avant 12h30
- **Valeur liquidative** initiale de la part : 1 000 euros
- **Code ISIN** : FR0010841866
- **Montant maximum de l'actif** : 33 000 parts

**Hologram 2** est un fonds géré par **Natixis Asset Management**.

### A propos de Natixis Asset Management :

Natixis Asset Management est l'expert européen de Natixis Global Asset Management. Basée à Paris, elle se place aux tout premiers rangs des gestionnaires d'actifs européens avec 301 milliards d'euros sous gestion et près de 630 collaborateurs au 30 septembre 2009. Natixis Asset Management propose aux investisseurs institutionnels, entreprises, distributeurs et réseaux bancaires une gamme complète de produits et de solutions d'investissement, toutes classes d'actifs confondues. Pionnière reconnue avec plus de 25 ans d'expérience, Natixis Asset Management est également, de par ses encours, un des leaders de la gestion ISR en France et en Europe.

### A propos de Caisse d'Épargne :

Les 17 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 27 millions de clients, elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, issu du rapprochement des groupes Caisse d'Épargne et Banque Populaire.

### Contacts presse

#### BPCE – Caisse d'Épargne

Jean-Baptiste Froville : 33 (0)1 58 40 40 77  
Christophe Gilbert : 33(0)1 40 39 66 00  
presse@bpce.fr - [www.bpce.fr](http://www.bpce.fr)

#### Natixis Épargne Financière

Sabine Baudin : 33 (0) 1 78 40 98 34  
[communication@nef.natixis.com](mailto:communication@nef.natixis.com) - [www.nef.natixis.com](http://www.nef.natixis.com)